



Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

- **Parcelle 4503, lieu-dit « Terreauneuf », zone résidentielle 0.3**
 - o Modification de la véranda, isolation des façades et rénovation et isolation de la toiture
 - o N° de consultation e-construction : b5f39a13
- **Parcelle 14661, lieu-dit « Sousmaison », zone résidentielle 0.5**
 - o Construction d'une remise à outils de moins de dix mètres carrés
 - o N° de consultation e-construction : 7f86e2fa
- **Parcelle 13688, lieu-dit « La Monneye », zone résidentielle 0.3**
 - o Pose d'un cabanon de jardin
 - o N° de consultation e-construction : 80821345
- **Parcelle 13549, lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone résidentielle 0.3**
 - o Construction d'un bâtiment de 2 appartements
 - o N° de consultation e-construction : 7de33ec2
- **Parcelle 13547, lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone résidentielle 0.3**
 - o Construction d'un bâtiment de 2 appartements
 - o N° de consultation e-construction : 5239c1e7
- **Parcelle 6084, lieu-dit « Les Canadas », zone artisanale**
 - o Modification façades projet existant et ajout d'enseignes publicitaires
 - o N° de consultation e-construction : b1e6b3af
- **Parcelle 13588, lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone résidentielle 0.3**
 - o Construction d'un cabanon de jardin
 - o N° de consultation e-construction : 6efe876e
- **Parcelle 14710, lieu-dit « Les Sâles », zone résidentielle 0.3**
 - o Ajout d'une pergola accolée à une villa existante
 - o N° de consultation e-construction : 0e736177

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme e-Construction <https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction> ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale ou via la plateforme e-Construction dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

Vétroz, le 31 juillet 2025

L'Administration communale

eConstruction



Dès fin avril 2024, la commune de Vétroz a intégré e-Construction.

Veuillez utiliser cette plateforme pour toute nouvelle mise à l'enquête ou dépôt d'observations / oppositions.

<https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>